



Rue du Petit-Salève 6
1205 Genève
info@slalom-de-geneve.ch

Genève, le 29 janvier 2018

Droit de réponse à AutoSportSuisse

Auto Sport Suisse a pris position au sujet de l'annulation du Slalom de Genève 2018 par une communication publiée le 26 janvier 2018 sur leur site internet. Deux informations concernant notre comité d'organisation sont totalement inexactes, mêmes mensongères... Une rectification de leur propos a été demandée à Auto Sport Suisse.

Dans l'attente de la publication de ces rectifications, nous vous faisons part des éléments concernés afin de que la vérité à notre sujet soit rétablie :

- L'information comme quoi, durant les 5 dernières années, aucun membre de notre comité d'organisation n'aurait participé à la séance des organisateurs annuelle qui se tient à Bulle au mois de mars. Cette information est mensongère car nous avons régulièrement participé à ces rencontres que ce soit à l'époque du Slalom du Mandement et également pour le Slalom de Genève...
Nous en voulons pour preuve, la rencontre 2013 lors de laquelle Messieurs Julien Monnay, vice-président 2013, et Jean-Thierry Vacheron, directeur de course pressenti, avaient présenté, au président de la CSN personnellement, le projet du parcours du Slalom de Genève. Les années suivantes, Monsieur Julien Monnay était présent en 2014 accompagné de Monsieur Paul-Etienne Rousselot et, en 2015, Monsieur Julien Monnay était présent avec Monsieur Eric Bigler, directeur de course. En 2016 et 2017, nous n'avons pas pu être présents mais nous nous sommes tenus informés en communiquant avec les autres organisateurs et en prenant connaissance des présentations de la séance transmises par email.
- Concernant le feedback des autres organisateurs, il est clairement incorrect d'annoncer que notre comité d'organisation serait un des rares organisateurs (voir le seul) se plaignant de ce nouveau règlement alors que nous étions six organisateurs, 100% des organisateurs des manches romandes du Championnat Suisse des Slaloms, à avoir écrit en décembre 2017 à AutoSportSuisse pour leur indiquer que nous n'acceptons pas ces changements de règlement sans un délai d'application...

Nous sommes désagréablement surpris du fonctionnement de cette fédération qui s'entête à vouloir nous faire croire que toutes ces modifications de règlements avaient été prévues, discutées et annoncées en mars 2017, alors que l'ensemble de ces modifications de règlement ont bien été votées le 8 novembre 2017 en séance de comité de la CSN sans que les organisateurs n'aient pu participer à cette décision.

Élément positif dans ces diverses communications, la majorité des pilotes LOCaux, qui sont pour une bonne partie non-titulaire d'une licence annuelle, ont maintenant été informés de l'ensemble de ces changements.

Le comité